L'Union sacrée

À la veille de la Première Guerre mondiale, le régime républicain est bien installé. Les Français se reconnaissent pleinement dans la République, une construction à la fois politique et nationale, que l'institution scolaire a fortement contribué à forger.

Allégorie de la République française prête à combattre, août 1914
A. D. Aude, 66 Dv 1/359

La coalition de gauche remporte les élections législatives du printemps 1914. L'attentat de Sarajevo en juin fait craindre la guerre et les militants, fidèles à l'esprit internationaliste, s'efforcent de sauver la paix. Le 31 juillet, Jean Jaurès est assassiné. Les tensions politiques et sociales cèdent la place à « l'Union sacrée », la trêve politique que concluent partis et syndicats pour défendre la patrie. Socialistes et syndicalistes abandonnent leurs positions pacifistes et se résignent à la guerre.

La Triple Entente, 1914
A. D. Aude, 2 Fi 6002

LA DÉPÊCHE

Jaurès assassiné

Les Idées

Article de *La Dépêche* du 1er août 1914, relatant l'assassinat de *Jean Jaurès*
A. D. Aude, 588 Per 42

L'état de siège, déclaré par décret le 2 août sur tout le territoire français, est confirmé le 4 par la Chambre des députés et le Sénat qui votent des mesures d'exception. Persuadé que le conflit sera de courte durée, le Parlement s'ajourne, laissant au gouvernement le soin de mener la guerre. Convoquées à la fin du mois de décembre 1914 pour voter les décrets-lois pris en leur absence, les deux Chambres adoptent le 24 décembre une loi ajournant toutes les élections jusqu'à la fin du conflit.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil d'Arrondissement de Castelnaudary.

Séance du 11 Août 1914.

Le Conseil d'arrondissement de Castelnaudary s'empresse au nom de toute la population à l'honneur d'adresser au gouvernement de la République ses plus vives félicitations pour la loyauté et l'énergie dont il a fait preuve en présence des provocations odieuses de l'Allemagne.

Confiant dans l'ardent patriotisme qui enflamme aujourd'hui toute la nation Française et dans la victoire qui suivra nos drapeaux jusqu'à la fin de cette lutte gigantesque, il adresse aux Alsaciens-Lorrains qui vont redevenir Français son fraternel et cordial salut.

VIVE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.!!

Les membres du conseil d'Arrondissement :

Adresse au gouvernement du Conseil d'arrondissement de Castelnaudary, 11 août 1914
A. D. Aude, 1 M 499

Décidées à exercer un droit de regard sur la conduite de la guerre, les Chambres transforment les commissions parlementaires en véritables organes d'enquête et de contrôle ; elles ont également recours à partir de juin 1916 à la procédure des comités secrets, ce qui leur permet d'avoir accès à certaines informations protégées par le secret militaire. Enfin, leurs membres obtiennent le droit de faire des visites régulières sur le front et à l'arrière. Le Parlement joue donc, tout au long du conflit, un rôle effectif.

La séance du 4 août 1914 à la Chambre des députés, *L'Illustration* du 8 août 1914
A.D. Aude, 1206 Per 17

Censure...

Pour gagner la guerre, il convient de démoraliser l'adversaire et de mobiliser sa propre opinion nationale. On assiste donc à la mise en place d'un véritable système d'informations, basé sur la combinaison de la censure et de la propagande.

LES SOLDATS FRANÇAIS
Prisonniers en Allemagne
AVIS IMPORTANT
PROCES-VERBAL

Saisie des publications donnant la liste des prisonniers de guerre français, 13 février 1915
A. D. Aude, 8 R 30

Les dispositions, prises entre le 2 et le 5 août 1914, donnent à l'autorité militaire le contrôle de l'information. Le Bureau de la presse du ministère de la Guerre est chargé des relations avec les journaux. Tous les journaux paraissant dans le département sont soumis avant impression aux censeurs, désignés par les pouvoirs civils et militaires. Le Bureau de la presse compte jusqu'à 400 censeurs entre 1915 et 1919 auxquels s'ajoutent ceux des commissions de contrôle mises en place dans les 21 régions militaires (plus de 5000).

On rassure les familles des soldats mobilisés : il est interdit de publier les listes des tués et des blessés, celles des prisonniers de guerre ainsi que toute statistique des pertes militaires (et ce dès les premières semaines de la guerre particulièrement meurtrières).

Tout événement susceptible de déstabiliser les combattants ou l'arrière est occulté.

PRÉFECTURE DE L'AUDE
CABINET DU PRÉFET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Copie d'un télégramme officiel

En octobre 1915, le ministère s'émeut de la parution dans *Le Matin* d'un article intitulé « Les Allemands emploieraient de nouveaux gaz asphyxiants » et interdit sa reproduction dans la presse locale.
A. D. Aude, 4 Z 781

Ah ! c'est beau, la Guerre

L'hebdomadaire *Les Hommes du jour. Annales politiques, sociales, littéraires et artistiques*, qui publie dans son numéro du 1er janvier 1916, sous le titre « Ah ! C'est beau la Guerre » une double page de photographies évoquant ravages et tueries, est suspendu pendant six mois.
Publication *Les Hommes du Jour* interdite par la censure, janvier 1916
A. D. Aude, 8 R 32

SOLIDARIDAD OBRERA
ECOS

La presse *espagnole* diffusée dans le département fait l'objet d'une surveillance toute particulière. En octobre 1915, le ministre de l'Intérieur adresse au préfet de l'Aude la liste des journaux espagnols dont il a prononcé l'interdiction (pas moins de 62 titres).
Liste des journaux espagnols interdits (1915) et saisie de *Solidaridad obrera* (1916)
A. D. Aude, 8 R 33

Critiquer ouvertement ou à mots couverts les membres du gouvernement relève également de la censure. Le préfet de l'Aude menace de démettre un des censeurs de l'arrondissement de Narbonne après la parution d'un article d'Ernest Ferroul dans *La République sociale* du 10 novembre 1914, laissant entendre qu'Albert Sarraut est un « embusqué ». En août 1916, le préfet de l'Aude s'émeut à nouveau d'un article de *La République sociale* que la censure a laissé paraître et qui qualifie les voyages du président de la République de « grotesques parades ».

..et propagande

La manipulation de l'information est une arme dont le gouvernement use et abuse, au point que, très vite, on parle de « bourrage de crâne ».

Bombardement de la cathédrale de Reims, 1914
A. D. Aude, 66 Dv 1/353

Il faut proposer une image haïssable de l'ennemi. On met en avant la barbarie germanique et les atrocités, réellement commises lors de l'invasion de la Belgique et du nord de la France en août 1914 (6500 civils exécutés en Belgique et en France, surtout en Meurthe-et-Moselle ; destruction de Louvain et de sa bibliothèque, bombardement de la cathédrale de Reims, etc.), mais volontairement exagérées (mutilation des enfants).

Allégorie représentant l'Alsace et la Lorraine, 1914
A. D. Aude, 28 Fi 27

Caricatures, représentations des ruines des bâtiments emblématiques détruits par les troupes allemandes alimentent cette construction de l'image d'un ennemi cruel et sauvage. Ce discours donne une justification à la guerre, c'est une lutte pour la civilisation. C'est aussi une guerre de défense du territoire national qui doit permettre de recouvrer l'Alsace et la Lorraine, injustement enlevées à la nation française.

Invitation par le ministère de l'Intérieur à insérer dans la presse des récits de faits d'armes fournis par le ministère de la Guerre, septembre 1916
A. D. Aude, 8 R 26 et 555 Per 1

Ce bourrage de crâne a ses limites : simpliste, tombant souvent dans le ridicule, il a tendance à s'essouffler au fur et à mesure que la guerre s'installe. Il faut relever le moral du pays. En 1916, le ministre de l'Intérieur propose de faire insérer dans les journaux locaux des récits « des actions glorieuses de nos soldats », que le ministère lui-même fournira et qui porteront la mention « récit d'un témoin militaire ». Ces pseudo-témoignages ont pour objectif clairement affiché de montrer la détermination des soldats à se battre jusqu'au bout pour la patrie.

En ce début du XX^{e} siècle, la photographie et le cinématographe ont conquis un large public, qui compte sur ces techniques modernes pour avoir une information fiable sur la guerre. Le gouvernement le comprend assez vite et exerce là aussi un contrôle strict. En 1915 la section photographique et cinématographique de l'armée envoie des opérateurs professionnels sur le front. Les clichés servent à dénoncer les pillages et les destructions commis par l'ennemi et à illustrer la vie quotidienne des combattants.

Peu de photographies évoquent les combats eux-mêmes. Les scènes de batailles sont impossibles à saisir en raison des temps d'exposition trop brefs mais la mort n'est pas absente des clichés : si on se refuse à montrer la mort des combattants français, on n'hésite pas à exposer dans toute leur crudité les cadavres des soldats allemands.
Vue stéréoscopique. La Séréoscopie Universelle, s. d. [1914-1918]
A. D. Aude, 28 Dv 13/29

Des étrangers sous surveillance

Le 2 août 1914, il est prescrit à tous les étrangers (plus d'un million) séjournant en France de se faire connaître des autorités. Les Allemands et les Austro-Hongrois sont regroupés dans des camps d'internement, dans l'Ouest et dans le Sud (environ 45 000 personnes fin 1914).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dispositions Concernant les Etrangers

Par Décret du Président de la République:

Les étrangers isolés, de l'un et l'autre sexe,
Ainsi que ceux qui sont chefs de famille,
Quelle que soit leur nationalité,

Devront se présenter **munis de pièces d'identité** à la Mairie de leur résidence le **2e jour de la mobilisation** avant 18 heures pour y faire connaître leur situation.

Les étrangers qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront arrêtés aussitôt sous prévention d'espionnage.

Il sera délivré **un permis de séjour** à ceux qui justifieront de moyens d'existence. Des dispositions spéciales seront prises par les autorités à l'égard de ceux qui ne se trouveraient pas dans ces conditions.

Les étrangers qui désireraient quitter la FRANCE devront formuler par écrit une demande (1) au Préfet du département de leur résidence. – Ils seront prévenus en temps utile du moment où le service des chemins de fer pourra les transporter.

A partir du 3e jour de la mobilisation nul étranger ne pourra se déplacer sans être muni d'un **laissez-passer** délivré par le Commissaire de Police, ou à défaut par le Maire de sa résidence. Ce laissez-passer devra être présenté à toute réquisition des autorités civiles et militaires. Le porteur devra se conformer strictement aux prescriptions qui y figurent faute de quoi il sera mis en état d'arrestation.

Le laissez passer devra comporter obligatoirement à partir du 4e jour de la mobilisation la photographie de l'intéressé.

Le Ministre de la Guerre, *Le Ministre de l'Intérieur,*

(1) La demande devra indiquer la frontière [illegible] sur laquelle l'intéressé désire être conduit de préférence.

Décret prenant des dispositions concernant les étrangers, 2 août 1914
A. D. Aude, 8 R 12

La méfiance vis-à-vis de l'étranger, la peur des espions conduisent à des manifestations populaires auxquelles, bien souvent, les instructions officielles, les rumeurs et la propagande antiallemande ne sont pas étrangères.

À Thézan-des-Corbières, le « 5 août 1914, sur avis officiel, les affiches du 'Bouillon Kub', maison allemande s'occupant surtout d'espionnage, sont enlevées par le garde-champêtre. On remarque que ces plaques étaient placées à proximité des ouvrages d'art des voies ferrées : ponts, passages à niveau, et donnaient aux espions des indications sur la route à suivre ».

TAISEZ-VOUS !
MÉFIEZ-VOUS !
LES OREILLES ENNEMIES
VOUS ÉCOUTENT
Prescription de la Circulaire du Ministre de la Guerre en date du 28 octobre 1915.

Affiche mettant en garde la population contre l'espionnage des puissances ennemies, 1915
A. D. Aude, 1 M 646

Avis au Public

Contrairement aux allégations mensongères et de source malveillante qui sont actuellement propagées dans la région, nous informons le public que la Maison Vetter Fils est une Maison sincèrement Française de Nom et de Cœur. Nous ajoutons que Deux de ses Enfants Messieurs Alfred et Adrien Vetter Chefs de la Maison combattent actuellement pour l'honneur de la France sous les Drapeaux Français en première ligne à la frontière de l'Est.

Les Employés de la Maison sont Français
Jahier Directeur Sergent de Territoriale mobilisable
Mérial Contre-Maître a ses deux Fils sous les Drapeaux Français à la frontière de l'Est
Guy Comptable ancien Sous-Officier en retraite Médaillé
Bonnet Mécanicien armé auxiliaire mobilisé etc.
[illegible] le 24 Août 1914
Le Directeur

Annonce faite par la Maison Vetter fils affirmant sa nationalité française pour garder sa clientèle, août 1914
A. D. Aude, 8 R 12

Le 12 août 1914, 431 Austro-Allemands envoyés dans l'Aude sont cantonnés par le préfet à Carcassonne (asile de Bouttes-Gach, Charlemagne) : « J'ai pris sur moi de les conserver en totalité à Carcassonne. L'opinion était en effet tellement surexcitée par le récit des atrocités commises en Allemagne que ces Allemands et Autrichiens eussent été certainement tués si je les avais envoyés isolés dans des communes sans police locale ou sans garnison ».

AU PETIT BONHEUR
Félix Messulam
[illegible] Rue du Pont, [illegible] – NARBONNE (Aude)
Narbonne le 3 Novembre 1914
A Monsieur le Préfet de l'Aude
Carcassonne
Monsieur le Préfet
[illegible]

L'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne fait que les autorités s'intéressent dès lors de fort près aux sujets « ottomans ».
Lettre de Félix Messulam, sujet turc, se défendant d'être un ennemi de la France, 3 novembre 1914
A. D. Aude, 4 Z 228

Dans ce climat de suspicion générale, tout nom à consonance allemande peut provoquer la défiance, voire donner lieu à dénonciation. L'engagement des nations dans la guerre modifie le statut de leurs ressortissants : au début du conflit, les Italiens sont suspects du fait même que l'Italie appartient à la Triple-Alliance.

La Mobilisation

Sur l'ensemble du territoire national, la mobilisation est annoncée officiellement le samedi 1er août 1914 et débute le lendemain 2 août.

Ordre de mobilisation générale, 2 août 1914
A. D. Aude, 1 M 647

La gendarmerie distribue les affiches dans les villes et les villages. Les autorités locales informent la population : à Villarzel-du-Razès, deux élus font la tournée des métairies les plus isolées, tandis qu'à Loupia, l'instituteur regroupe les habitants à l'école. Quelquefois le tocsin ou le crieur public portent la nouvelle.

Télégramme annonçant la déclaration de guerre, 4 août 1914
A. D. Aude, 1 M 647

Bien que, depuis plusieurs mois, les nouvelles soient alarmantes, la première réaction n'est que stupeur, consternation et abattement. À Cenne-Monestiès, « Un silence de mort. On échange des réflexions à voix basse... On voit des mères, des femmes les mains jointes. On ressent une grande tristesse. L'approche d'un grand malheur nous oppresse tous ».

Le départ des trains des mobilisés Gare de l'Est à Paris
Coll. part.

La résignation laisse bientôt la place à la colère contre l'Allemagne. Les Français sont persuadés d'avoir pour eux la justice et le droit. L'esprit de revanche et la volonté de reprendre l'Alsace et la Lorraine sont semble-t-il peu répandu chez les Audois, malgré la propagande entretenue par les autorités nationales. L'effet de groupe et l'organisation de cérémonies patriotiques font naître ce qui fut longtemps considéré comme un enthousiasme collectif spontané. À Homps, dans la soirée du 2 août, la population fait le tour du village, regroupée derrière le drapeau de la mairie, au son des tambours et des clairons. L'instituteur y voit « un enthousiasme indescriptible » : « Tout le monde est présent, il n'y a plus de frontières et de barrières sociales, plus de rancunes, de divisions, de rivalités locales au sujet des champs ou d'histoires de familles. On entend des cris de 'Vive la France !' et 'À Berlin !' qui dominent le tumulte ». Pour le transport des soldats, les tramways à vapeur sillonnant le département sont réquisitionnés par l'autorité militaire et les gares deviennent des lieux de rassemblement. Puis, peu à peu, les populations s'installent dans la guerre et la vie quotidienne doit s'accommoder de l'absence d'une grande partie des hommes.

Archives municipales de Narbonne, 2 Fi 827

La mobilisation août 1914,
(Narbonne - Les Soldats du 80e
écoutant la harangue de leur Colonel
Archives municipales de Narbonne 2 Fi 832

L'école militante

Maintenir l'esprit patriotique est un des rôles assignés à l'école durant la guerre.

Le lieutenant Albert Sarraut au Bois-Le-Prêtre, 1915-1916
A.D. Aude, 12 J 449

Dans une circulaire de septembre 1914, l'Audois Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, définit le rôle que doit jouer l'école publique tout au long du conflit : « Je désire que le jour de la rentrée... la première parole du maître aux élèves hausse les cœurs vers la patrie et que sa première leçon honore la lutte sacrée où nos armes sont engagées... La parole du maître... dira les causes de la guerre, l'agression sans excuse qui l'a déchaînée, et comment, devant l'univers civilisé, la France, éternel champion du progrès et du droit, a dû se dresser encore... pour repousser l'assaut des Barbares modernes ».

Cahiers d'exercices de Georgette Marty, 1912-1915
A. D. Aude, 3 J 2688/6

Par une circulaire du 18 septembre 1914, Albert Sarraut demande aux instituteurs de « tenir note de tous les événements auxquels ils assistent » concernant en particulier la mobilisation, l'administration de la commune, l'ordre public, la vie économique, l'assistance, les hôpitaux. Cette instruction n'est pas partout suivie d'effet. Dans l'Aude, 18 livres d'or sont parvenus jusqu'à nous et représentent une précieuse source documentaire sur la vie des villages pendant la grande guerre.
Livres d'or des instituteurs : couverture de celui du Mas-Saintes-Puelles et pages intérieures de celui de Villarzel-du-Razès
A. D. Aude, 28 Dv 7/1 et 4 E 417/1S1

La conférence pédagogique du 25 novembre 1915 de Carcassonne est formelle. L'instituteur doit expliquer la guerre aux familles ; compléter son enseignement dans les cours d'adultes en commentant les communiqués officiels ; faire rédiger des lettres aux enfants à l'intention des soldats au front ; engager les paysans à souscrire aux emprunts nationaux ; « avoir la force morale qui triomphe des bruits pessimistes » ; entretenir le souvenir des morts pour la Patrie ; tenir un « cahier des notes de la guerre » afin de garder une trace historique du conflit.

Pour faire réfléchir les enfants, toutes les disciplines doivent être mises à contribution. En morale, en histoire, en français, il faut « faire des Français », « enseigner à aimer le Français », « faire sentir l'idée de patrie », constituer « une bibliothèque de guerre ».

Couverture du cahier de classe d'E. Andraud, 1914
A. D. Aude, 117 J 17

Conférence pédagogique à l'intention des enseignants des cantons de Carcassonne, Conques et Montréal, 25 novembre 1915
A. D. Aude, 1 T 311

Le procès-verbal de la conférence pédagogique se termine ainsi : « On doit rester des militants. Les maîtres doivent s'appliquer à développer chez leurs élèves les qualités viriles qui à l'heure actuelle sont indispensables aux Français : la volonté, l'énergie, la confiance, la résignation et surtout la patience. Nous vaincrons parce que nous avons la volonté de vaincre. Il faut aller jusqu'au bout ».

Les Audoises dans la guerre

À la Belle Époque, seules les femmes des milieux aisés et urbains bénéficient d'une certaine indépendance. Dans les campagnes et le monde ouvrier, la situation est tout autre : les femmes travaillent dur sans toucher le même salaire que les hommes.

Femme allant travailler aux champs, 1914
A. D. Aude, 3 Fi 260

En ce début de XX[e] siècle, le mouvement féministe se fait entendre mais avec le conflit, ces revendications sont mises de côté pour participer à l'effort de guerre. Dès août 1914, le Président du Conseil invite les femmes à terminer les moissons à la place des hommes mobilisés : « Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille ». Les femmes prennent alors la relève, y compris à la tête des exploitations.

28

«...dont on m'a parlé, la nommée Bécassine?
« — Soi-même en personne. — Moi, on m'appelle le père Lemboité, un surnom que je vous expliquerai... Joli métier d'être dans les tramways quand il fait beau temps, que les rails sont pas encombrés et qu'y a de l'électro dans la mécanique. Tenez, amusez-vous à pousser cette manette-là...

Bécassine chauffeur de tramway, *La Semaine de Suzette,* 28 mars 1918, coll. part.

Au fur et à mesure que le conflit s'installe, elles investissent tous les secteurs de l'économie et de l'administration : usines, hôpitaux, transports en commun, écoles, postes...

Femme travaillant à l'usine, *Lecture pour tous,* 15 janvier 1916, coll. part.

Les femmes sont employées dans les usines œuvrant pour la défense nationale (armement, industrie textile, etc.). Ainsi, la manufacture de draps de Sainte-Colombe-sur-l'Hers ne peut se satisfaire des seuls sursitaires et emploie davantage de femmes, y compris à des postes autrefois masculins.

Entreprise	*Localité*	*Hommes*	*Femmes*	*Enfants*	*Total*	*Production*
Plancard fils et C[ie]	Carcassonne	193	89	15	297	Obus
Desflassieux	Alet	92	14	5	111	Dolomie
Desflassieux	Carcassonne	47	26	6	79	Gaines d'obus
Gaillard et C[ie]	Axat	116	9	2	133	Bois
Ader et C[ie]	Axat	63	49	10	122	Coton à nitrer
Rivère frères	Castelnaudary	39	23	0	62	Obus

État du personnel d'usines d'armement ou œuvrant pour le ministère de la Guerre, mai 1917

Quinzaine	*Drousseurs*	*Fileurs*	*Rattacheurs*	*Pelotonneuses*
04/05-16/05/1914	6 H / 3 F	3 H	10 H	6 F
03/05-15/05/1915	6 H / 2 F	3 H	9 H	6 F
01/05-15/05/1916	6 H / 4 F	3 H	9 H	6 F
30/04-12/05/1917	6 H / 6 F	3 H	7 H / 3 F	5 F
29/04-11/05/1918	7 H / 6 F	3 H	6 H / 4 F	5 F

État, par quinzaines, du personnel employé à la manufacture Bonnail de Sainte-Colombe-sur-l'Hers : répartition hommes (H)- femmes (F)

La rigueur du travail ouvrier mal payé, les restrictions alimentaires et un conflit qui s'éternise provoquent des grèves au printemps 1917. À Luc-sur-Orbieu, des ouvrières agricoles débrayent le 15 mai 1917 pour une augmentation salariale qu'elles obtiennent dans les trois jours. Déclenchée à la seule initiative des femmes, cette grève permet aux ouvriers agricoles d'obtenir une augmentation : l'écart de salaire entre hommes et femmes est maintenu.

Dès la signature de l'Armistice, le ministre de l'Armement, Louis Loucheur, exhorte les ouvrières à laisser leur emploi aux soldats de retour du front et à reprendre leur place, à la maison. Contrairement à certains voisins européens, la France n'en profite pas pour accorder le droit de vote aux femmes au sortir de la guerre. Les propositions de loi sont systématiquement bloquées par les sénateurs, redoutant un certain conservatisme de l'électorat féminin.

Nourrir la population

Le ravitaillement des troupes et de la population civile est au centre des préoccupations du gouvernement.

A. D. Aude, 28 Dv 11/174

Le ravitaillement de l'armée, *L'Image de la guerre*, 6 décembre 1914

Mise en place dans l'Aude en septembre 1914, la Commission d'évaluation des réquisitions estime la quantité des produits à envoyer sur le front et fixe leur prix. En mars 1915, l'Aude doit envoyer 1145 hectolitres d'eau-de-vie de vin par semaine. En avril le directeur des services agricoles estime possible d'expédier 15 000 moutons et brebis par mois et ce pendant quatre mois.

Arrêté du préfet, interdisant d'exporter blé et farine en dehors de l'Aude
A. D. Aude, 10 R 3

Ces réquisitions pèsent sur les territoires et ne tardent pas à provoquer des pénuries de produits de première nécessité. Des organismes spécifiques sont chargés de réglementer l'approvisionnement et un ministère du Ravitaillement général est créé en avril 1917. L'État se substitue au système de distribution libéral afin de garantir l'équilibre entre les besoins des troupes et ceux des civils. Il instaure en avril 1916 une taxation des denrées pour combattre les spéculations. Un comité départemental du ravitaillement dresse par commune un état des stocks pour chaque denrée et détermine les contingents de vivres à distribuer.

Tickets d'alimentation pour le pain
Coll. part.

Le renchérissement des denrées est un souci constant. Légumes frais, pommes de terre, haricots et viande doublent quasiment de prix. Les populations supportent très mal ces augmentations d'autant que le conflit s'éternise. La situation est aggravée par les fraudes et les abus commis par quelques commerçants malhonnêtes et des spéculateurs ; le marché noir se développe.

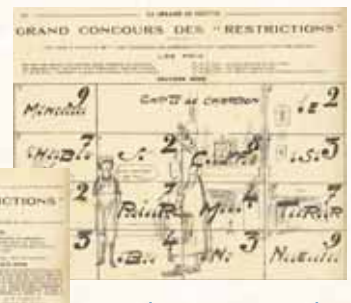

Grand concours de restrictions à destination des enfants, *La Semaine de Suzette*, n° 26 et n° 27 des 1er et 8 août 1918
Coll. part.

Face à l'amoindrissement des ressources et pour garantir une certaine équité, les autorités imposent des restrictions (des jours sans viande) et instaurent des cartes d'alimentation, d'abord à Paris, puis étendues à l'ensemble du territoire en avril 1918 (et jusqu'en 1921).

« Provisions – Profusion » par Henriot, *L'Illustration* du 13 janvier 1917
A. D. Aude, 1306 Per 22

Les Réfugiés

Dès le début de la guerre, les Belges et les populations du nord et de l'est de la France, confrontés aux atrocités commises par les Allemands ou effrayés par le récit qui leur en est fait, cherchant à échapper aux bombardements, se replient vers le sud.

Lettre de l'association « La Sauvegarde des enfants » demandant le retour à Paris d'un jeune réfugié placé à l'Hospice civil de Narbonne, 2 octobre 1915
A. D. Aude, 10 R 68

Le gouvernement, persuadé de la victoire des troupes alliées n'a rien prévu pour les accueillir. Il s'efforce de les disperser sur l'ensemble du territoire français. L'État pourvoit à leur logement et à leur entretien, avec le concours des populations civiles. Beaucoup d'associations caritatives se mobilisent pour les aider. En 1918, on estime à 2 millions le nombre de réfugiés en France (dont 325 000 Belges).

Le préfet de l'Aude s'enquiert régulièrement auprès des municipalités des possibilités d'hébergement et, en fonction des réponses reçues, répartit autoritairement les réfugiés dans les différentes communes du département. Pratiquement toutes en accueillent mais en nombre relativement réduit. Si dans les premiers mois l'accueil des réfugiés souffre un peu d'un manque de préparation, très vite le service départemental des réfugiés met en place une organisation rigoureuse.

Origine géographique	*1er juin 1915*	*1er février 1916*
Aisne	644	566
Ardennes	551	357
Belfort	5	0
Doubs	0	23
Haute-Loire	0	3
Marne	52	41
Haute-Marne	0	1
Meurthe-et-Moselle	889	507
Meuse	489	359
Nord	951	1253
Oise	3	4
Orne	0	1
Pas-de-Calais	285	247
Seine	36	26
Seine-et-Marne	11	13
Seine-et-Oise	3	0
Somme	102	78
Vosges	50	55
Alsace-Lorraine	17	14
Belgique	25	81
Asie Mineure	0	5
Palestine	5	0
Total	*4118*	*3634*

État des réfugiés
dans le département de l'Aude.
D'après A. D. Aude, 8 R 3

Les réfugiés sont plutôt bien accueillis dans les premiers mois de la guerre. Toutefois, à partir de la fin 1915-début 1916, des réactions de rejet se font parfois sentir : ils sont soupçonnés de profiter du système allocataire, de rechigner au travail. Les différences de langue, le fait qu'ils aient été « germanisés », qu'ils aient fui devant l'ennemi les rendent suspects, même aux yeux des autorités qui, dès 1914, effectuent régulièrement des contrôles sur place pour vérifier les conditions matérielles dans lesquelles vivent les réfugiés mais aussi pour se rendre compte de leur conduite morale.

SERVICE DES RÉFUGIÉS

CONTROLE SUR PLACE

Contrôle d'un réfugié effectué par le commissaire spécial de Narbonne
A. D. Aude, 8 R 9

Les œuvres de guerre

Les œuvres de guerre ont pour objectif de manifester solidarité et soutien aux victimes de la guerre (prisonniers, blessés et mutilés, veuves et orphelins).

Pauvre femme, vous plierez vite boutique !
Dessin humoristique de Pierre Dantoine
A.D. Aude, 1 Fi 314

Ces œuvres, encouragées par les autorités, se multiplient, avec le concours des populations. A la suite d'abus, le gouvernement encadre les appels à la générosité publique qui doivent être autorisés par la Commission de contrôle des œuvres de guerre (loi du 30 mai 1916).

Dans l'Aude, en 1918, sont autorisées : à Carcassonne, le Comité départemental de secours aux enfants de l'Aude prisonniers, le Foyer du soldat, l'Œuvre du vêtement pour la sauvegarde des enfants et des réfugiés, l'Œuvre des Pupilles de l'école publique ; à Narbonne, le Secours narbonnais aux combattants des pays envahis et à Trèbes, le Patronage des sœurs laïques. Le succès des œuvres de guerre dépend beaucoup de la résonance qu'elles ont auprès des populations (qui, si elles sont directement concernées, ont tendance à faire des dons) ; il est aussi fonction de la popularité des personnalités qui les portent.

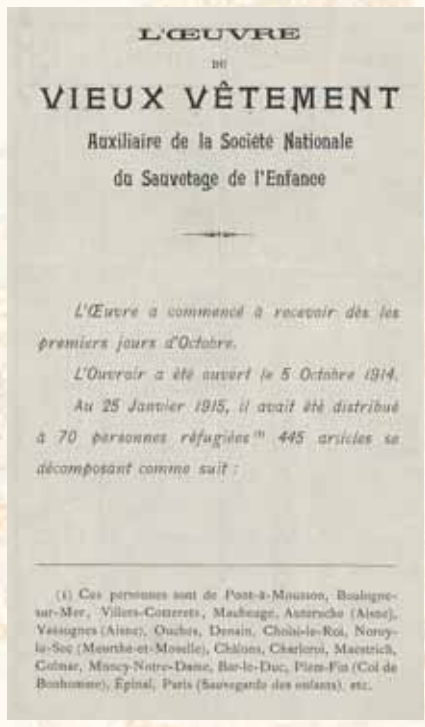
L'ŒUVRE
DU
VIEUX VÊTEMENT
Auxiliaire de la Société Nationale
du Sauvetage de l'Enfance

L'Œuvre a commencé à recevoir dès les premiers jours d'Octobre.

L'Ouvroir a été ouvert le 5 Octobre 1914.

Au 25 Janvier 1915, il avait été distribué à 70 personnes réfugiées (1) 445 articles se décomposant comme suit :

(1) Ces personnes sont de Pont-à-Mousson, Boulogne-sur-Mer, Villers-Cotterets, Maubeuge, Autreuche (Aisne), Vassogne (Aisne), Ouchies, Dessin, Chiny-le-Roi, Noroy-la-Soc (Meurthe-et-Moselle), Chalons, Charleroi, Maestrich, Colmar, Mercy-Notre-Dame, Bar-le-Duc, Plein-Fin (Col de Bonhomme), Epinal, Paris (Sauvegarde des enfants), etc.

A. D. Aude, 1 M 1036

L'Œuvre des vêtements chauds collecte tricots et chandails pour les soldats. Envoi d'un chandail par l'institutrice de Malviès, 5 mars 1916
A. D. Aude, 1 M 1040

Les journées nationales organisées sur l'ensemble du territoire rythment la guerre, sensibilisant les Audois à des causes patriotiques. Mais toutes n'obtiennent pas le résultat escompté. C'est le cas dans l'Aude de la « Journée serbe » organisée le 25 juin 1916 : certaines communes se refusent même à l'organiser.

Reçu de Versement

L'Orphelinat des Armées a pour objectif d'abonder la pension accordée par l'État à la mère lorsque celle-ci est insuffisante et éventuellement de placer les enfants dans des structures adaptées. Reçu d'un versement de 613,51 F par le préfet de l'Aude sur le compte de la Journée nationale des orphelins de guerre, 7 novembre 1916
A. D. Aude, 1 M 1052

Insigne vendu au profit de la journée serbe
A. D. Aude, 1 M 1050

Affiche de Théophile Steinlein
A. D. Aude, 1 M 1051/2

Prisonniers de guerre

La Première Guerre mondiale est la première expérience de captivité massive : si les conventions internationales fixent les règles de traitement des prisonniers de guerre, elles sont loin d'être systématiquement respectées.

Prisonniers français en Allemagne

Aucune statistique ne permet de connaître le nombre des Audois qui furent prisonniers de guerre. Nous ne disposons que d'une estimation globale pour les prisonniers français : 500 à 600 000 individus.

Camps de prisonniers de guerre en Allemagne
A. D. Aude, 9 R 1

Des Audois ont rédigé des témoignages de leur captivité qui reflètent une certaine diversité de situations et de traitements. Antoine Bieisse, de Castelnaudary, gravement blessé en août 1914, bénéficie des soins et de la bienveillance du corps médical à Ingolstadt (Bavière). Mais il doit affronter l'hostilité des populations allemandes : «Nous couchons sur une paillasse dont la paille n'a jamais été changée, une couverture et c'est tout. La nourriture, assez potable au début, devient de plus en plus mauvaise, et la ration diminue... *N'abem pas la moindré libertat* de rien. Vus de l'extérieur, nous devons avoir l'air de bêtes fauves... ». Il est rapatrié en 1915 après 16 mois de détention. Fait prisonnier en mars-avril 1918, Octave Clauson, envoyé à Giessen en Hesse, bénéficie quant à lui d'un sort plus favorable. Après quelques jours passés au camp, il est affecté comme travailleur agricole dans une ferme des environs où il jouit d'une certaine liberté.

Le château comtal à Carcassonne : tours du Major et des casernes, fin XIX[e] s.
A. D. Aude, 5 Fi 56

Prisonniers ennemis en France

En France, les effectifs des prisonniers ennemis s'élèvent à environ 350 000 : dans l'Aude, les camps de prisonniers furent peu nombreux. En novembre 1915, il n'existe qu'un dépôt de prisonniers à Castelnaudary. En avril 1916, est créé à Carcassonne, dans la caserne du château comtal aménagée pour recevoir 200 prisonniers, un dépôt d'officiers de guerre.

Convoi de prisonniers allemands dans l'Aisne
Collection particulière

Pétition des habitants de Villerouge-Termenès, février 1915
A. D. Aude, 15 M 80

En vertu des conventions de La Haye, les prisonniers de guerre ne doivent pas être employés à des tâches en rapport direct avec les « opérations de guerre ». Toutefois la pénurie de main d'œuvre fait qu'on transgresse aisément cette disposition. Cette main-d'œuvre, peu importante dans l'Aude, n'est vraiment utilisée qu'à partir d'avril 1916 (surtout pour les travaux agricoles et l'entretien des chemins et des ruisseaux). La défiance des populations reste grande.

La permission

D'août 1914 à juillet 1915, aucune permission n'est autorisée. L'intégralité des troupes doit demeurer sur le front. Mais le conflit dure et, pour soutenir le moral des troupes, la hiérarchie militaire met en place un système de permissions.

Pas tant de raisonnements, avec ton algèbre ; je suis de Cabrespine et ça suffit !

Dessins humoristiques de Pierre Dantoine
A. D. Aude, 1 Fi 318 et 338

Écoute ce que dit le sergent-major : pour se marier, on a deux jours de plus... ; quand tu as un petit, un jour de plus... ; si ta femme meurt, un jour de plus...
- Et pour tuer le cochon, ils te donnent pas demi-journée !

Le 30 juin 1915, le général Joffre offre à chaque combattant 8 jours de congés dans sa famille, mais cette permission est réduite à 6 jours dès la mi-août. Elle ne concerne de toute façon, par rotation, que 5 % des unités combattantes et 10 % des unités de réserve, disparité souvent considérée comme une injustice. Pour les Méridionaux, le retour tant attendu au « pays » commence par de longues heures de trajet, effectuées dans des trains lents et inconfortables.

Un permissionnaire, juillet 1918
A. D. Aude, 2 Fi 2381/Ph 97

Les permissions peuvent également être accordées pour des motifs économiques (aider aux travaux agricoles), en certaines occasions familiales (naissance, mariage, etc.). Après l'échec de l'offensive d'avril 1917, Pétain octroie à chaque soldat sept jours tous les quatre mois, en imposant l'affichage anticipé et en autorisant le rattrapage des retards. En octobre 1917, la durée de l'absence est portée à 10 jours pour tenir compte de l'éloignement.

Au total, les combattants ne passent que peu de temps en permission : en moyenne 2 mois sur un total de 1500 jours de guerre. Ces moments sont des temps forts qui permettent au soldat de renouer avec son environnement familial et sont investis d'un grand potentiel émotionnel. Les retrouvailles avec l'être aimé sont particulièrement attendues et permettent de compenser la misère sexuelle du front. Le permissionnaire, assimilé à un survivant, bénéficie donc d'un véritable retour à la vie civile, malheureusement temporaire. Alors qu'il vient de retrouver les siens, il est déjà assailli par le cafard du retour. Il est submergé de sentiments contradictoires : joie d'échapper un temps à l'horreur du front, culpabilité à l'égard des camarades qu'il laisse derrière lui, peur de ne plus revoir ses proches, incompréhension de la vie à l'arrière qui paraît étrange au combattant quelque peu déraciné. Les autorités se méfient également de lui car il est susceptible de provoquer le découragement dans la population en apportant des nouvelles d'une guerre qui piétine et peut être perçue comme une absurdité.

- Mon cher petit, tu m'as dit qu'en retournant au front, tu étais dévoré par le cafard, mais, je t'ai mis dans la musette quelque chose qui fera de l'effet.
- Et quoi...?
- Une boite de poudre pour les punaises

Ne t'en fais pas, tu as une bonne place !
Dessins humoristiques de Pierre Dantoine
A. D. Aude, 1 Fi 329et 341

Hôpitaux et ambulances

En août 1914, le Service de santé des armées n'est pas adapté à ce conflit très différent de celui de 1870, d'une grande intensité et qui use d'armes industrielles. Quatre millions de soldats français environ ont été blessés, dont la moitié au moins à deux reprises.

Ambulances à Carcassonne, devant la caserne Laperrine
A. D. Aude, 2 Fi 2379/Ph 23

Les structures hospitalières existantes (militaires et civiles) sont insuffisantes. Pour faire face aux besoins, on crée : des hôpitaux temporaires (devenus hôpitaux complémentaires en 1915), installés dans des locaux réquisitionnés (écoles, hôtels, etc.) et placés sous l'autorité militaire ; des hôpitaux auxiliaires (gérés par la Croix-Rouge et les sociétés de bienfaisance) ; des hôpitaux bénévoles (ouverts et financés par des particuliers, des associations, des communautés religieuses, des collectivités locales) qui sont le plus souvent des lieux de convalescence, éloignés du front.

Infirmière de la Croix-Rouge s. d. [1914-1918]
A. D. Aude, 84 Dv 4/47

Documents faisant état de la désorganisation lors de la mise en place de certains hôpitaux auxiliaires, 1914
A. D. Aude, 4 Z 867

Le rôle joué par les personnels soignants est essentiel. Leur exposition aux risques, leur dévouement sont célébrés par les intéressés et les familles. Récupéré par les brancardiers, parfois au bout de longues heures de souffrances, le blessé est conduit au Poste de Secours régimentaire puis orienté vers la Formation Sanitaire la plus appropriée à son cas (dépôt pour les blessés légers, susceptibles d'être remis sur pied rapidement et renvoyés sur le front) ; ambulance chirurgicale ou centre hospitalier pour intervention; ambulances de traitement ordinaire pour les maladies ou névroses. Ce n'est donc que dans un second temps que le blessé ou malade est dirigé sur la Zone de l'Intérieur.

Blessé à l'hôpital, s. d. [1914-1918]
A. D. Aude, 2 Fi 2381/Ph 99

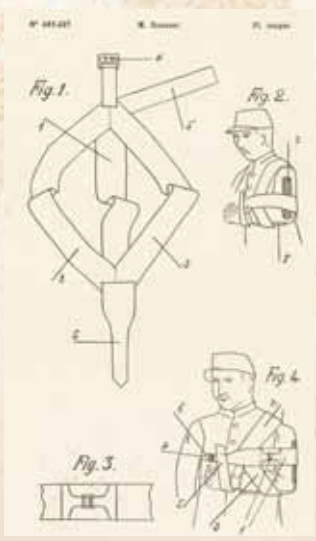

Le conflit de 1914-1918 est à l'origine de grandes avancées dans le domaine médical, notamment dans la chirurgie de guerre (réduction notable du taux d'amputations entre le début et la fin de la guerre, amélioration des techniques de greffe et de prothèse) ou les soins apportés aux pathologies psychiques.
Brevet d'invention, 1918
A. D. Aude, 14 M 49

Correspondance avec le front

On estime le courrier reçu ou envoyé par les soldats français durant la guerre à 4 millions de lettres par jour, soit un total avoisinant les 10 milliards.

A. D. Aude, 28 Fi 148

L'écrit est le lien privilégié qui unit les combattants et les civils de l'arrière. Ces échanges intenses sont indispensables pour maintenir le moral des troupes. Ils permettent aux soldats de garder des relations avec la famille et le « pays » (on les tient au courant des récoltes, des grands événements qui rythment la vie du village). La distribution du courrier dans les tranchées est toujours un moment fort. Quant aux lettres envoyées par les soldats, elles font partager à leurs proches la vie du combattant et résorbent l'espace géographique et mental qui sépare le front de l'arrière. Elles permettent aussi de donner des nouvelles des camarades de régiment, souvent originaires de la même région, et de faire connaître la fin tragique de ceux qui tombent au champ d'honneur.

Comme pour les journaux, la censure officielle est sévère. Le courrier ne doit pas comporter d'éléments susceptibles d'être utilisés par l'ennemi ou faire preuve de défaitisme. Mais il est impossible de contrôler toutes les correspondances et les soldats ne respectent pas toujours les règles.

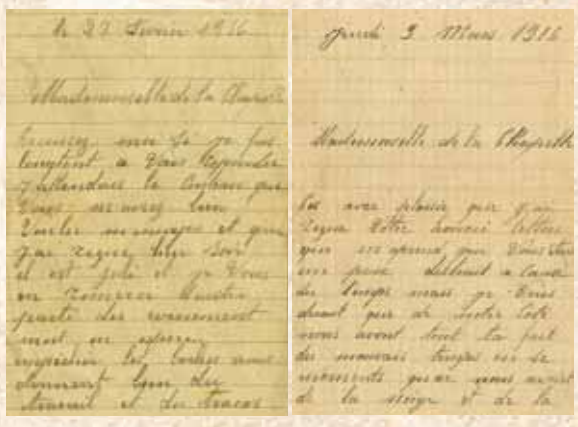
Lettres de Charles Lecomte à sa marraine de guerre, Mademoiselle de La Chapelle
A. D. Aude, 3 J 1633

A. D. Aude, 28 Dv 11/172

Ces échanges apportent un réel soutien moral aux combattants. Pour ceux qui n'ont pas de famille ou dont les proches résident en territoire occupé, se met en place de manière spontanée le système des « marraines de guerre ». De tous âges, de toutes conditions, souvent de milieux aisés, les marraines de guerre envoient lettres et colis. Elles ont le sentiment de remplir un devoir social.

A. D. Aude, 28 Fi 122

A. D. Aude, 28 Fi 159

L'aspect matériel des lettres (écrites au crayon sur un mauvais papier, parfois tachées ou salies) s'explique par les conditions souvent difficiles dans lesquelles elles sont rédigées dans les tranchées. Parfois ce ne sont pas des lettres mais des cartes postales, d'une grande diversité : cartes officielles des armées ; vues de monuments dévastés et de villages en ruines ; dessins humoristiques ; cartes à message (patriotique, religieux ou sentimental).

A. D. Aude, 3 J 1633

A. D. Aude, 2 Fi 6019

A. D. Aude, 28 Fi 11

Financer la guerre

Durant toute la période du conflit, la France doit faire face à des dépenses sans cesse plus importantes (coût global : 140 milliards de francs, soit 3,8 fois le produit intérieur brut de 1913).

Le gouvernement fait appel aux impositions et à l'emprunt public. Quatre grands emprunts sont lancés (qui ont fourni au total 55 milliards de francs) : novembre 1915, octobre 1916, novembre 1917 et octobre 1918. Pour inciter la population à contribuer financièrement à l'effort de guerre, le gouvernement fait appel à de grands affichistes.

Affiche de Bernard Naudin pour le 1er emprunt de la Défense nationale, 1915
A. D. Aude, 1 M 1065

Les premières affiches montrent la France en guerre : un pays où les uns partent combattre tandis que les civils participent à l'effort de guerre par le travail et la souscription à l'emprunt.

Très vite toutefois, les affichistes choisissent de ne pas parler du présent mais de se projeter dans l'avenir, un avenir que l'on trouve décliné en plusieurs thèmes.

Attestation de participation à l'emprunt de 1915
A. D. Aude, 3 J 2723/5

Souscrire pour un avenir radieux

Affiche de Jules Adler pour le 1er emprunt de la Défense nationale, 1915
A. D. Aude, 1 M 1065/1

Affiche de Bernard Naudin pour le 2e emprunt de la Défense nationale, 1916
A. D. Aude, 1 M 1065/5

Souscrire pour le retour des pères

Affiche de Francisque Poulbot pour le 1er emprunt de la Défense nationale, 1915
A. D. Aude, 1 M 1065/2

Affiche d'Auguste Leroux pour le 3e emprunt de la Défense nationale, 1917
A. D. Aude, 1 M 1067/2

Financer la guerre

Souscrire pour soutenir ceux qui tiennent

Affiche d'Abel Faivre pour le 2e emprunt de la Défense nationale, 1916
A. D. Aude, 1 M 1065/4

Affiche de Jean Droit pour le 3e emprunt de la Défense nationale, 1917
A. D. Aude, 1 M 1067/1

Souscrire pour sauver la mère Patrie de la barbarie

Affiche d'Alcide Robaudi pour le 2e emprunt de la Défense nationale, 1916
A. D. Aude, 1 M 1065/3

Affiche d'Albert Besnard pour le 3e emprunt de la Défense nationale, 1917
A. D. Aude, 1 M 1067/4

Le barbare vaincu

Affiche d'Abel Faivre pour le 4e emprunt de la Défense nationale, 1918
A. D. Aude, 1 M 1069

Affiche de Delong pour le 3e emprunt de la Défense nationale, 1917
A. D. Aude, 1 M 1067/3

Économie de guerre

Les conséquences de la guerre sur l'économie sont immédiates : manque de main-d'œuvre dû à la mobilisation, moyens de transports désorganisés et insuffisants paralysant les échanges.

En 1916, dans de nombreuses communes, la monnaie en billon (littéralement pièces en alliage d'argent et de cuivre, menue monnaie) fait cruellement défaut, provoquant pratiques douteuses ou illicites.
Lettre du maire de Carcassonne demandant des informations en vue de l'émission de monnaie sous forme de jetons en carton, 11 décembre 1916
A. D. Aude, 4 E 69/D 362

En 1914, la France est la quatrième puissance économique mondiale. L'invasion allemande prive le pays des départements producteurs de houille, de fonte et d'acier. Le gouvernement doit faire face à la désorganisation et assurer les conditions matérielles de la victoire. L'Aude, bien que peu industrialisée, participe à l'effort de guerre. Les secteurs d'activité les plus importants sont l'industrie textile et la chapellerie.

Lettre de la Société des chaux, ciments et matières céramiques de l'Aude, faisant part à l'inspecteur départemental du Travail de ses difficultés à faire fonctionner son usine par manque de personnel et de matières premières, 22 avril 1916
A. D Aude, 2 R 10

L'industrie textile fournit habillement et équipement militaires. La manufacture de draps Bonnail à Sainte-Colombe-sur l'Hers est sollicitée en septembre 1914 pour la fabrication de « drap bleuté » pour la troupe : un sursis de 45 jours pour le personnel est accordé ; l'approvisionnement en matières premières est facilité (indigo et laine).

En 1917, sont recensées, pour pouvoir les protéger d'éventuels attentats ennemis, dans l'Aude 33 entreprises travaillant pour la Défense nationale : 22 dans l'arrondissement de Carcassonne, 1 dans celui de Castelnaudary, 6 dans celui de Limoux et 4 dans celui de Narbonne. Plusieurs entreprises carcassonnaises se sont reconverties dans la production d'armement : la Maison Plancard fils et Cie a peu à peu cessé sa fabrication de grosses charrues pour ouvrir une fonderie produisant 300 obus par jour ; l'entreprise Guyot livre des obus de 75 et des gaines d'obus. L'usine chimique Desflassieux, à Carcassonne, qui fabriquait des produits destinés à combattre les maladies de la vigne, se reconvertit dans la fabrication de pièces d'obus, de gaines relais et emboutis (2000 unités par jour) et ouvre une carrière de dolomie à Alet qui approvisionne les aciéries de France (17 tonnes par jour en 1917).

Avis du préfet de l'Aude demandant aux populations de faire des économies de lumière pour laisser aux usines le maximum d'énergie disponible, [1914-1917]
A. D. Aude, 4 E 69/D 418

Le problème de la main-d'œuvre semble moins dramatique dans l'industrie qu'il ne l'est dans l'agriculture. Dans l'ensemble en effet les usines travaillant pour la Défense nationale bénéficient de sursis.

Ordre de mise en sursis d'appel et brassard de sursitaire de Louis Trémons, employé à la fabrique de draps Bonnail à Sainte-Colombe sur-l'Hers, 1918
A. D. Aude, 21 J/F 32

Les centrales hydrauliques de la Haute-vallée de l'Aude font l'objet d'une surveillance active : on redoute les attentats et les circulaires ministérielles mettent régulièrement en garde les autorités préfectorales contre des agents allemands qui passeraient par l'Espagne pour venir saboter les entreprises françaises.

La fin d'une guerre

Le 11 novembre 1918, la France victorieuse fête la fin de la guerre.

L'Illustration, 16-23-novembre 1918

Les municipalités audoises votent des adresses de félicitations au gouvernement et aux armées alliées. À Carcassonne, le Conseil municipal « adresse un témoignage d'inaltérable reconnaissance au gouvernement qui préside à nos destinées et particulièrement à son chef Georges Clemenceau, qui incarne l'amour de la Patrie, pour l'énergie, la ténacité et le patriotisme dont il a fait preuve en donnant à la France immortelle l'impulsion pour refouler le maudit ennemi, délivrer nos territoires et nous conduire à la victoire définitive pour la Justice et pour l'Humanité ». Mais la victoire a un goût amer. Jamais un conflit n'a occasionné autant de pertes tant humaines que matérielles.

- Louiset, je te dis que tu peux sortir, la guerre est finie !
- Pas possible, le cœur me bat comme un croupion de pie !
Dessin humoristique de Dantoine, 1918
A.D. Aude, 1 Fi 345

Le nombre des victimes françaises du conflit est de 1 400 000 représentant environ 3,5 % de la population totale d'avant guerre et 10 % de la population active. Pour les familles, le travail de deuil est souvent difficile. Les dépouilles des soldats tués au front sont restées sur place. Certains plaident pour le maintien des corps dans les cimetières militaires au nom de l'égalité républicaine et de la fraternité d'armes. Ce n'est qu'en septembre 1920 que l'autorisation est donnée aux familles de faire rapatrier les dépouilles mortelles mais cela ne concernera que 30 % des corps identifiés.

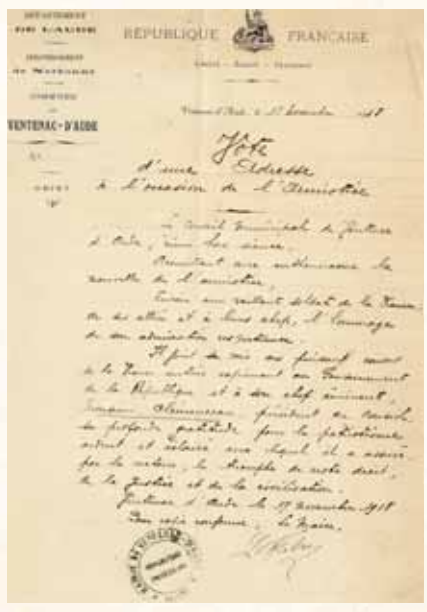

A.D.Aude, 1 M 500

L'Illustration, 16-23-novembre 1918

L'effet de la guerre a des conséquences importantes sur la démographie audoise. Des 44 000 Audois mobilisés de 1914 à 1918, 11 343 ne sont jamais revenus dans leurs foyers. De 1911 à 1921, l'Aude perd 29 362 habitants. En 1920, le département compte 14 000 invalides, 7 902 veuves de guerre pensionnées et plusieurs milliers d'orphelins. Ce n'est que dans les années 1990 que l'Aude retrouve son niveau de population de 1911.

Agriculture et main-d'œuvre agricole

À la veille de la guerre, la France est un pays essentiellement rural. Pendant le conflit, l'agriculture souffre surtout du manque de main-d'œuvre. À la mi-juin 1917, 30 754 agriculteurs (sur un total de 41 343 Audois mobilisés) sont sur le front. Les femmes remplacent les hommes mais cela est loin de répondre aux besoins. Conséquence naturelle de cette situation, on constate nettement la diminution des surfaces cultivées.

Superficie cultivée	*1915*	*1916*	*1918*
Blé, méteil, seigle, orge	40 033 ha	38 410 ha	35 700 ha
Avoine	21 595 ha	23 135 ha	18 300 ha
Maïs	11 140 ha	10 248 ha	7 800 ha
Vigne	120 869 ha	118 972 ha	118 983 ha

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A toute la JEUNESSE SCOLAIRE

La France a besoin de votre dévouement, la Terre a besoin de vos bras.

Tandis que des champs restent sans culture, tandis que des femmes et des vieillards ne suffisent plus pour assurer l'exploitation de ce sol que leurs époux et leurs fils défendent avec gloire, c'est à vous, Enfants de France, qu'il appartient de reprendre ces champs délaissés, et d'apporter à la Terre l'assistance dont elle a un si pressant besoin.

Que chaque Lycée, Collège et École organise, pour aider au travail des champs, village par village, ville par ville, des équipes scolaires régionales de volontaires agricoles.

Groupez-vous, unissez-vous afin que vos efforts ne soient pas disséminés et que vous puissiez, par une action coordonnée, obtenir de notre Terre généreuse tous les biens que nous pouvons attendre d'elle.

CLÉMENTEL. René VIVIANI.

Service de la main-d'œuvre scolaire, au Ministère de l'Agriculture.

Avis du ministère de l'Agriculture, invitant les jeunes à travailler la terre, [1916-1917]
A. D. Aude, 15 M 58

La production viticole souffre également, mais dans une moindre mesure : les rendements chutent mais l'armée, en accordant au soldat une allocation de vin, donne un nouveau débouché aux producteurs de vin. La récolte en 1915 est catastrophique, en raison des ravages causés par le mildiou, favorisé par l'insuffisance des sulfatages.

Production viticole	
1913	5 529 578 hl
1914	6 728 241 hl
1915	2 590 008 hl
1916	4 865 380 hl

Cela te réglerait le problème du mildiou, Joseph !
Dessin humoristique de Pierre Dantoine
A. D. Aude, 1 Fi 311

Pour faciliter les travaux agricoles, des permissions exceptionnelles sont accordées aux hommes. Mais les besoins en main-d'œuvre sont si importants qu'il faut également faire appel aux travailleurs étrangers ainsi qu'aux travailleurs coloniaux. Des cahiers des charges sont établis fixant les conditions à respecter pour obtenir la mise à disposition de ces ouvriers (spécifiques aux pays d'origine : Afrique du Nord, Annamites, etc.). Mais l'essentiel de la main-d'œuvre agricole est étranger, surtout espagnol.

Prisonniers de guerre	300
Internés civils	0
Réfugiés français et autres	1500
Travailleurs agricoles étrangers	Espagnols 18000
Travailleurs agricoles coloniaux	0
Équipes militaires	100

Inventaire au 10 janvier 1917 de la main-d'œuvre agricole utilisée dans le département de l'Aude

	1914 1er semestre	1914 2e semestre	1915 1er semestre	1915 2e semestre	1916 1er	1916 2e semestre	1917 1er semestre	1917 2e semestre	1918 1er semestre
Étrangers	18682	14378	16285	16852	20107	21194	25339	19815	20650
Dont Espagnols	17609	13381	15315	15780	19000	20116	24222	18751	19984

Évolution du nombre des étrangers dans l'Aude

L'obligation faite en juin 1916 aux travailleurs étrangers d'avoir une carte d'identité permet d'assurer un contrôle sur l'immigration.
Carte d'identité et de circulation d'un travailleur agricole espagnol, 1916
A. D. Aude, 15 M 67

Repères chronologiques

1882

20 mai : Constitution de la Triple-Alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

1892-1894

Formation de l'alliance franco-russe.

1904

8 avril : Signature par la France et le Royaume-Uni de l'accord établissant l'Entente cordiale.

1907

31 août : Signature d'une convention anglo-russe, naissance de la Triple-Entente.

1913

17 janvier : Élection de Raymond Poincaré comme président de la République française.

7 août : Vote de la loi portant le service militaire à trois ans en France.

1914

13 juin : Formation du cabinet René Viviani.

28 juin : Assassinat à Sarajevo de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie par un nationaliste serbe.

12 juillet : Inauguration à Carcassonne du monument aux Audois morts pour la Patrie.

23 juillet : Ultimatum austro-hongrois à la Serbie.

28 juillet : L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.

30 juillet : Mobilisation générale en Russie.

31 juillet : Assassinat de Jean Jaurès à Paris.

1er août : Mobilisation générale en France et en Allemagne ; déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.

2 août : L'état de siège est décrété sur tout le territoire français.

3 août : L'Allemagne déclare la guerre à la France ; les troupes allemandes entrent en Belgique.

4 août : Raymond Poincaré, président de la République, propose « l'Union sacrée » ; déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne.

6 août : L'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Russie.

26 août : Second cabinet Viviani, les socialistes participent au gouvernement, l'Union sacrée se concrétise.

2 septembre : Les Allemands sont aux portes de Paris ; le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux.

Septembre : Dans l'Aude, arrivée des premiers réfugiés.

6-9 septembre : Bataille de la Marne ; les Allemands sont stoppés à quelques kilomètres de Paris.

17 septembre : Les armées allemande et française cherchent à déborder l'aile occidentale de leur adversaire : c'est la « course à la mer », phase de la guerre qui s'achève le 17 novembre, après l'échec allemand dans la bataille d'Ypres.

18 septembre : Circulaire d'Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, sur la tenue par les instituteurs d'un cahier des notes de la guerre.

31 octobre : Entrée en guerre de l'Empire ottoman aux côtés des Puissances centrales.

1915

Février-mars : Échec des offensives françaises en Champagne.

22 avril : Les Allemands utilisent pour la première fois les gaz asphyxiants à Ypres.

25 avril : Débarquement d'un corps expéditionnaire allié aux Dardanelles.

7 mai : Torpillage du paquebot britannique Lusitania (128 victimes américaines).

9 mai : Début de l'offensive d'Artois qui se termine par un échec le 18 juin.

23 mai : Entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la Triple-Entente (France, Royaume-Uni, Russie).

5 octobre : La Bulgarie entre en guerre aux côtés des Puissances centrales.

29 octobre : Premier cabinet Aristide Briand.

Repères chronologiques

1916

21 février : Début de la bataille de Verdun.

31 mai-1er juin : Bataille navale de Jutland, victoire anglaise.

1er juillet : Début de l'offensive alliée sur la Somme.

20 août : La Roumanie entre en guerre aux côtés des Alliés.

15 septembre : Première utilisation massive des chars d'assaut à Flers dans la Somme.

18 novembre : Fin de la bataille de la Somme.

12 décembre : Deuxième cabinet Aristide Briand.

18 décembre : Fin de la bataille de Verdun.

25 décembre : Joffre, nommé maréchal de France, est remplacé à la tête des armées françaises par le général Nivelle.

1917

Janvier : L'Allemagne lance la guerre sous-marine à outrance.

5 février : Rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

8-12 mars : Révolution en Russie, dite de « février ».

15 mars : Abdication du tsar Nicolas II.

16 mars : Repli stratégique allemand réussi sur la ligne Hindenburg.

30 mars : Cabinet Alexandre Ribot.

2 avril : Les États-Unis entrent en guerre contre l'Allemagne.

16 avril : Début de l'offensive du Chemin des Dames qui est suivie d'une importante vague de mutineries dans l'armée française (20 mai-10 juin).

15 mai : Le général Nivelle est remplacé par le général Pétain à la tête de l'armée française.

19 juin : Joseph Zimmermann est nommé préfet de l'Aude en remplacement de Paul Second.

28 juin : Arrivée des premières troupes américaines.

29 juin : La Grèce entre en guerre aux côtés des Alliés.

7 septembre : Cabinet Paul Painlevé, les socialistes refusent de participer au gouvernement.

Oct.-nov. : Défaite italienne à Caporetto.

6-7 novembre : Révolution d'Octobre en Russie ; rupture de l'Union sacrée.

16 novembre : Cabinet Georges Clemenceau.

9 décembre : Armistice entre la Roumanie et les Puissances centrales.

15 décembre : Armistice entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie.

1918

Janvier : Bombardements allemands sur Paris.

8 janvier : Déclaration des Quatorze Points du président Wilson, fixant les buts de guerre américains.

3 mars : Paix de Brest-Litovsk entre la Russie soviétique et l'Allemagne.

21 mars : Grande offensive allemande en Picardie.

9 avril : Offensive allemande en Flandres.

14 avril : Commandement unique interallié (Foch).

27 avril : Offensive allemande qui surprend l'armée française sur le Chemin des Dames.

15 juillet : Offensive allemande en Champagne.

18 juillet : Début de la seconde bataille de la Marne, succès des Alliés.

Octobre : Apogée de l'épidémie de « grippe espagnole »

9 novembre : Abdication du Kaiser Guillaume II, proclamation de la République à Berlin.

11 novembre : Armistice signé par l'Allemagne à Rethondes.

1919

18 janvier : Ouverture de la conférence de la paix à Paris.

14 juillet : Défilé de la Victoire à Paris.

28 juin : Signature du traité de paix à Versailles.

Vivre en temps de guerre

L'Aude de 1914 à 1918

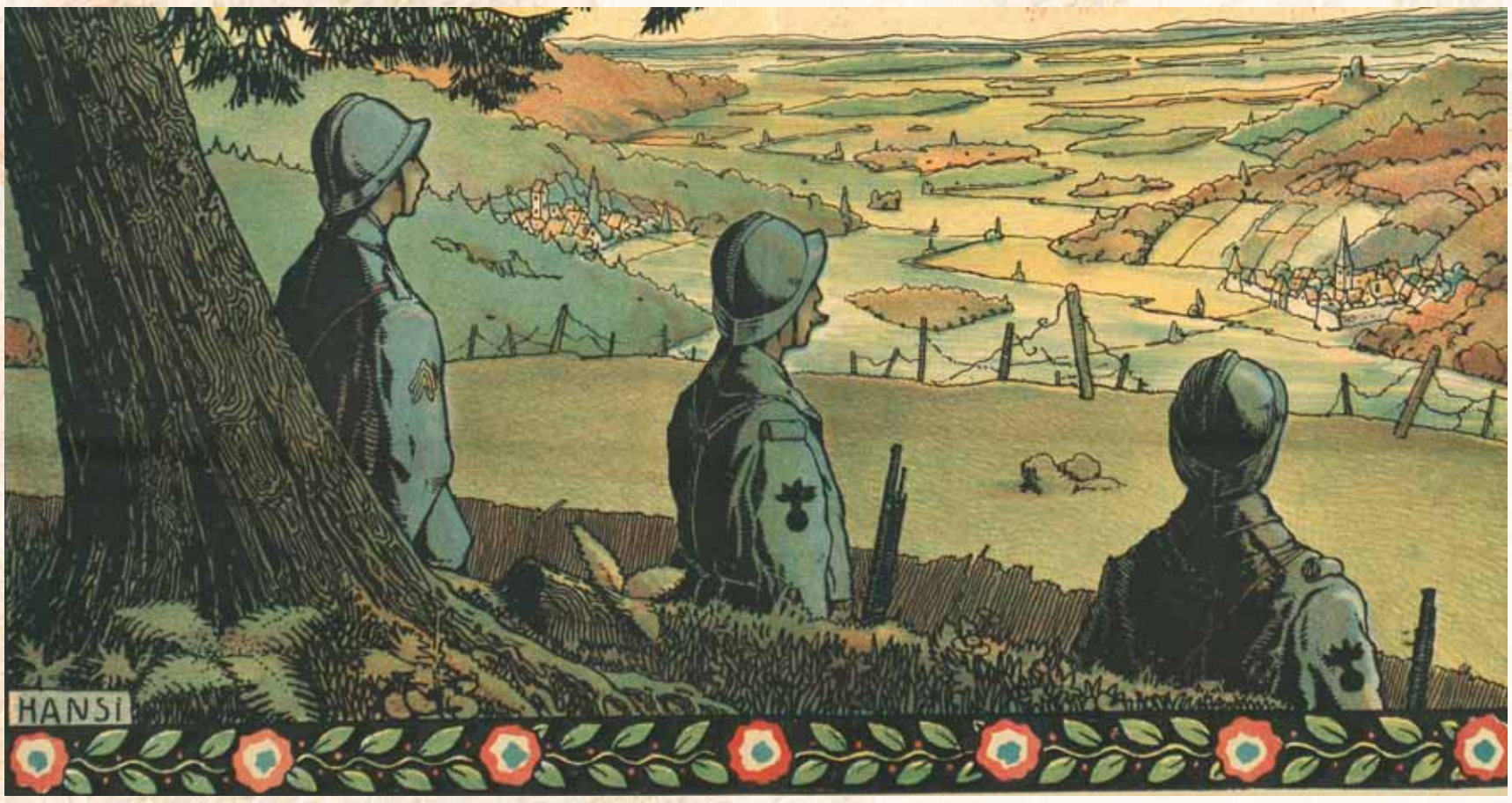

Exposition réalisée par
les Archives départementales de l'Aude

AUDE
CONSEIL GENERAL

t2p numéric 04 68 77 22 22 - mars 2013